

PARCOURS CITOYEN DEVOIR DE MEMOIRE



Dans le cadre de leur parcours citoyen intitulé "devoir de mémoire" les élèves de 4ème et de 3ème participent régulièrement aux cérémonies commémoratives du 11 novembre, du 8 et 10 mai, du 18 juin et cette année une classe de 3ème a participé à la cérémonie du 25 septembre en hommage aux Harkis tombés pour la France. Afin de donner encore plus de sens à la participation à ces cérémonies, nos élèves de 4ème ont accueilli en février le lieutenant-colonel Royal (déjà intervenus auprès des 3èmes afin de leur présenter les missions et les nouveaux enjeux de la Défense nationale) venu leur proposer un **module mémoriel présentant et expliquant les 15 cérémonies commémoratives** décrétées par l'Etat français.

"Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir"

Citation du maréchal Ferdinand Foch

Un militaire français, né le 2 octobre 1851 à Tarbes et mort le 20 mars 1929 à Paris. Après avoir commandé diverses armées pendant la Première Guerre mondiale, il est nommé généralissime (commandant suprême) le 26 mars 1918. Il est un des signataires de l'armistice de Rethondes du 11 novembre 1918, qui met fin aux combats de la guerre. Il a été nommé maréchal de France le 7 août 1918.

